

**François Villon**  
Poète cambrioleur

Pierre Monette

Volume 2, Number 2, Winter 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/10846ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions Entre les lignes

ISSN

1710-8004 (print)

1923-211X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Monette, P. (2006). Review of [François Villon : poète cambrioleur]. *Entre les lignes*, 2(2), 42–43.

François Villon

# Poète cambrioleur

Malgré le passage de cinq siècles et demi, la voix de François Villon demeure l'une des plus actuelles de la poésie française.

PIERRE MONETTE

Le peu de choses que l'on sait de l'existence de Villon est le plus souvent révélé par des rapports de police et des registres de prison. Le poète paraît avoir été un individu de bien mauvaise fréquentation. S'il a eu par moments ses entrées dans les palais et les cours de quelques princes, il semble s'être senti davantage chez lui dans la Cour des Miracles et dans les ruelles mal famées où se rassemblaient les vagabonds et les paumés du Paris médiéval.

## DIPLÔMÉ DE LA DURE ÉCOLE

Né de Montcorbier, François a perdu son père en très bas âge. Il a cependant eu la chance d'être adopté par un dénommé Guillaume de Villon, un homme d'Église qui, à défaut de fortune, dotera l'orphelin d'un nouveau nom de famille et d'une solide instruction. Une fois admis à l'université, François se fera d'ailleurs remarquer par ses succès scolaires, mais moins que par ses frasques d'étudiant. C'était une époque où l'accumulation de diplômes n'assurerait pas l'obtention de postes de rémunération décente (les temps ont bien changé...). Afin de manger, le jeune

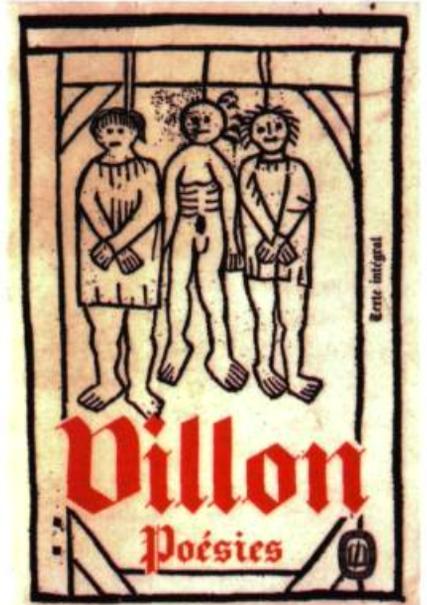
homme devra trouver quelque expédient : ce sera le cambriolage.

Dès lors, l'existence de Villon sera ponctuée de séjours en prison, et c'est dans le contexte de ces incarcérations qu'il mettra par écrit l'essentiel de son œuvre : le recueil des *Lais* (poèmes), également appelé le petit testament, et le *Grand Testament*.

## DES BALLADES EN HÉRITAGE

Les deux recueils rassemblent la presque totalité de l'œuvre de Villon. Le poète y parle en homme qui se sait promis tôt ou tard à la potence. Ces textes constituent proprement des testaments : Villon y dresse la liste de ses rares biens, réels ou imaginaires, et indique à qui il désire les léguer, et pour quelles raisons. Et il profite de l'occasion pour donner leur forme définitive aux plus grandes de ses richesses : ses ballades.

« Ce monde n'est perpétuel, [...] Tous sommes sous mortel coutel. » Nous avons tous un couteau sur la gorge. La vie est bien courte, elle est peu de chose, mais c'est le seul trésor de ceux à qui les autres richesses font défaut.



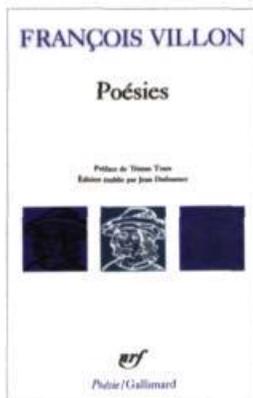
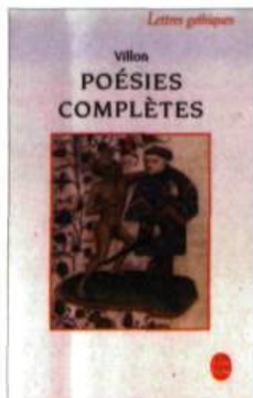
Il faut en profiter avec d'autant plus d'urgence, et quand on n'a pas les moyens de s'offrir le genre d'existence que mènent les grands de ce monde, il ne reste qu'à se gaver des petits plaisirs des petites gens : « Tout aux tavernes et aux filles » !

Ah ! Les filles ! Des filles de joie, bien sûr ! Celles de la ville natale de Villon, car « Il n'est bon bec que de Paris » ! Entre autres la grosse Margot, la putain

## CHRONOLOGIE

- 1432 > 19 avril : naissance, à Paris, de François de Montcorbier.
- 1438 > Orphelin, il est adopté par Guillaume de Villon.
- 1443-1452 > Inscrit à la Faculté des Arts de l'Université de Paris ; participe à des émeutes étudiantes.
- 1455 > Blesse mortellement un prêtre d'un coup d'épée ; on le suspecte également d'avoir commis des cambriolages ; fuit Paris afin d'échapper à la justice.
- 1456 > Retour à Paris après avoir obtenu une grâce du roi ; participe à un important cambriolage ; rédaction des *Lais*.
- 1458-1461 > Voyage dans les environs d'Orléans ; séjours dans les prisons des autorités de la région ; rédaction du *Testament*.

- 1462 > En prison, à Paris, pour vol.
- 1463 > Comme suite à sa participation à une rixe, il est arrêté, « questionné » (torturé) et condamné à être pendu ; rédaction de l'« Épitaphe de Villon » ; sa condamnation est commuée en bannissement de la ville de Paris ; après son départ, on perd toute trace de son existence.
- 1489 > Parution du *Grand Testament Villon*, première édition imprimée de ses œuvres.
- 1533 > Parution des *Œuvres de François Villon de Paris*, première édition de ses œuvres complètes, préparée par le poète Clément Marot.



pour laquelle il se fait maquereau :

Je suis paillard, la paillarde me suit.  
Lequel vaut mieux? Chacun bien  
d'entresuit.  
L'un l'autre vaut : c'est à mau rat mau  
chat.  
Ordure aimons, ordure nous assuit ;  
Nous défuyons honneur, il nous défuit,  
En ce bordeau où tenons notre état.

La langue de Villon a presque six cents ans, et il faut souvent l'aide d'une « translation » pour saisir le sens de ses vers : « Je suis paillard, la paillarde me suit. Lequel vaut mieux? Chacun ressemble à l'autre, l'un vaut l'autre : à mauvais rat, mauvais chat. Nous aimons l'ordure, l'ordure nous poursuit, nous fuyons l'honneur, il nous fuit, dans ce bordel où nous tenons notre état. »

### UNE LANGUE BIEN... PENDUE

Villon se plaît souvent à détourner les insultes qui viennent aux lèvres des gens de bien lorsqu'ils parlent avec mépris des gens de peu qui vivent en marge de la bonne société : ceux et celles qui « meur[ent] de seuf [soif] auprès de la fontaine ». L'ironie est son mode d'expression favori. Mais s'il ne se gêne pas pour sourire des travers d'autrui, il n'est pas plus tendre avec lui-même.

Villon se met fréquemment en scène dans ses poèmes. C'est une de ses plus importantes innovations ; la poésie devient, avec lui, le lieu d'expression de l'individualité de l'auteur. Cependant, lorsqu'il fait étalage de ses malheurs, ce n'est jamais afin de faire s'apitoyer les lecteurs sur son sort :

Je suis François, dont il me poise,  
Né de Paris emprès Pontoise,

Et de la corde d'une toise

Saura mon col que mon cul poise.

Il y a une part d'arrogance dans ce quatrain : je suis qui je suis, clame Villon, même si ça me pèse d'être un p'tit gars des faubourgs de Paris, et quand on me pendra, ce sera le poids de mon cul qui tirera sur la corde que j'aurai à mon cou... En d'autres mots, ce n'est pas la justice qui me tuera, mais mon propre poids!

Frères humains qui après nous vivez,

N'ayez les cœurs contre nous

endurcis...

Dans sa célèbre « Épitaphe de Villon », le poète ne cherche pas à susciter la compassion des spectateurs du supplice. « Hommes, ici n'a point de moquerie », leur lance-t-il ; ne rajoutez pas votre mépris à ce qui est déjà un châtiement épouvantable : pendre au bout d'une corde jusqu'à ce que :

Pies, corbeaux, nous [aient] les yeux  
cavés [creusé les yeux]

Et arraché la barbe et les sourcils.

Personne, même le pire des criminels, ne mérite une mort pareille, dit Villon : ce n'est pas parce que la peine de mort est légale qu'elle est légitime.

### UN « MAUVAIS COMPAGNON » DE BONNE COMPAGNIE

Villon échappera de peu à la pendaison ; banni de Paris, il disparaît, à l'âge de 31 ans, sans laisser la moindre trace. En voulant se débarrasser d'un petit truand, les bonnes gens de la ville l'ont fait entrer dans la légende. Et comme ceux que Plume Latraverse appelle les « mauvais compagnons », François Villon demeure, depuis lors, un poète de très agréable compagnie. ■

## BIBLIOGRAPHIE

### POÉSIES

Édition établie, présentée et annotée par Jean Dufournet. Gallimard, coll.

Poésie, 1973, 255 p.

— *Le texte d'origine des œuvres de Villon, sans les « Ballades en jargon », accompagné de notes permettant de comprendre leur vocabulaire vieilli.*

Présentation, édition et annotation de Claude Thiry. Le Livre de Poche, coll. Lettres gothiques, 1991, 384 p.

— *Grâce à un imposant lot de commentaires de consultation aisée et présentant des éclaircissements fort significatifs, cette édition permet de saisir les nuances des vers de Villon dans leur langue d'origine.*

Édition de Jean Dufournet. GF-Flammarion, 1992, 481 p.

— *Édition du texte d'origine présenté de pair avec une « translation » en français moderne.*

*Ballades en argot homosexuel.* Édition bilingue établie par Thierry Martin. Éditions Mille et une nuits, 1998, 135 p.

— *Recueil de textes que les spécialistes hésitent pudiquement à attribuer officiellement à Villon ; du « hardcore » poétique médiéval gai !*

### SUR FRANÇOIS VILLON

Jean Favier, *François Villon*, Fayard, 1982, 540 p.

— *Tout ce qu'on sait, à ce jour, de l'existence du poète-cambrioleur.*

Francis Carco, *Le Roman de François Villon* (1932), La Table ronde, coll. La Petite Vermillon, 1996, 298 p.

— *Savoureuse version romancée de la vie de Villon.*

